

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle La Nature-en-Mouvement, le **mardi 3 septembre 2024** à 19 h.

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-André Guertin, maire  
Madame Mélodie Georget, conseillère  
Monsieur Marcel Leboeuf, conseiller  
Monsieur Gaston Meilleur, conseiller  
Monsieur David Morin, conseiller  
Madame Isabelle Thibeault, conseillère

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Guertin.

Sont également présents :

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général  
Monsieur Michel Poirier, greffier adjoint

Est absent :

Monsieur Claude Rainville, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 septembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
2. Présentation du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2025-2026-2027.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2025-2026-2027.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

**...Monsieur le maire Marc-André Guertin ouvre la séance à 19 h.**

**...Dépôt du certificat de convocation.**

**...Mot du maire.**

2024-281

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2024  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur David Morin

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Gaston Meilleur  
et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 septembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est approuvé par ce conseil.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027**

Monsieur le maire Marc-André Guertin, monsieur le conseiller Gaston Meilleur et madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, présentent le programme triennal des immobilisations pour les années 2025,2026 et 2027.

2024-282

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gaston Meilleur

**APPUYÉ PAR :** Monsieur David Morin

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2025, 2026 et 2027, lequel est joint à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un document explicatif sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 sera publié dans une prochaine édition du journal L'Oeil Régional qui est diffusé sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une intervention par les personnes présentes.

2024-283

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Marcel Leboeuf

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Gaston Meilleur

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance extraordinaire du 3 septembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est levée à 19 h 16.

(S) Marc-André Guertin  
Marc-André Guertin, maire

(S) Michel Poirier  
Michel Poirier,  
Greffier adjoint